

ADVENIS
Société anonyme au capital de 4.725.492 euros
Siège social à PARIS (75008) - 52 rue de Bassano
402 002 687 RCS PARIS

**TABLEAU DE SYNTHÈSE
RELATANT L'UTILISATION DES AUTORISATIONS FINANCIÈRES**

-

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE MIXTE DU 15 JUIN 2018

Le Conseil d'Administration de la Société dispose d'autorisations financières qui lui ont été conférées par l'assemblée générale des actionnaires. L'ensemble de ces délégations sont rappelées avec leur date d'échéance dans le Rapport sur le Gouvernement d'Entreprise inclus dans le Rapport financier annuel (pages 46 et suivantes).

Nous vous informons qu'il a été fait usage de deux d'entre elles dans les conditions exposées ci-dessous :

Date d'autorisation	Nature de l'autorisation	Durée de validité/ Date expiration	Plafond	Mise en œuvre
Assemblée générale extraordinaire du 20 février 2014	Autorisation d'émission d'actions gratuites au profit des salariés d'Advenis et des sociétés qui lui sont liées	Durée 38 mois – expiration le 19 avril 2017	Plafond nominal global de 125 000 actions attribuées gratuitement	Mise en œuvre lors du conseil d'administration du 25 février 2014
Assemblée Générale Mixte du 29 juin 2017	11ème résolution : Délégation de compétence consentie au conseil d'administration, en vue d'émettre, avec maintien du droit préférentiel de souscription des actionnaires, des actions ou toutes valeurs mobilières donnant accès immédiatement ou à terme au capital ou à des titres de créance (« Délégation 1 »)	Durée de 26 mois - expiration le 29 août 2019	Plafond nominal global des augmentations de capital de 4.000.000 € (le « Plafond Global ») Plafond nominal global des titres de créances de 16.000.000 € (« Plafond Global des Titres de Créance »)	Mise en œuvre lors du conseil d'administration du 25 janvier 2018